Circulaire de rentrée 2025



Madame, Monsieur,

L'équipe éducative de l'école St Jacques vous souhaite une très bonne année scolaire!

Voici quelques informations et des dates à retenir

Présentation de l'équipe éducative

PERSONNEL D'EDUCATION

- Madame Christelle Quaillet
- Madame Vanessa Colange
- Madame Sylvie Lavialle
- Madame Amandine Pierrin
- Madame Morgane Lecus
- Madame Estelle Germain
- Madame Malou Paulon (stagiaire toute l'année en PS)
- Madame Ambre Dollé (stagiaire toute l'année en MS)
- Madame Félicia Gabrel Satriyanto (stagiaire de sept à déc en GS)

ENSEIGNANTS

- Mesdames Hélène Basin et Stéphanie Damiens en PS
- Madame Sophie Lefebvre en MS
- Madame Sylvie Jumel en GS
- Madame Brigitte Décamp en CP
- Madame Delphine Duval en CE1
- Madame Pascale Badré en CP/CE2
- Madame Nassera Meddah en CM1
- Madame Aurélie Pelcat en CM2
- Du 6 octobre au 6 avril 2026 FINLAY BRENNAN un natif anglais formé par Language Connexion sera 24 h par semaine dans l'école et les classes.

CLASSE SAMEDI 15 novembre 2025 de 9h à 12h

CLASSE SAMEDI 24 janvier 2026 de 9h à 12h

Le Calendrier

Vacances

Toussaint: du samedi 18 octobre 2025 au dimanche 2 novembre 2025

Noël: du samedi 20 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026

Hiver: du samedi 14 février 2026 au dimanche 1er mars 2026

Printemps: du samedi 11 avril 2026 au lundi 27 avril 2026

Pont de l'Ascension : du mercredi 13 mai au dimanche 17 mai 2026

Lundi de Pentecôte : lundi 25 mai 2026 (férié)

Début des vacances d'été: <u>Le mardi 30 juin 2026 soir</u> (Le jeudi 2 juillet les élèves seront pris en charge par le personnel d'éducation car journée pédagogique pour les enseignants. Il n'y aura ni étude ni garderie.). Pas d'école le vendredi 3 juillet car rattrapé par les deux samedis matin d'école.

Aucun congé ne peut être envisagé en dehors des vacances scolaires.

Les réunions de classe

Vendredi 5 septembre 2025 de 17h30 : les 2 classes de CP

Lundi 8 septembre 2025 à 17H30 : classe de CE1

Mardi 9 septembre 2025 à 17h30 : classe de MS

Jeudi 11 septembre 2025 à 17h30 : classe de GS

Vendredi 12 septembre 2025 à 17h30 : classe de CE2

Mardi 16 septembre 2025 à 17h30 : classe de PS, CM2, CM1

Les Principales manifestations à venir

Lundi 15 septembre à 18h30 réunion KT pour les parents qui souhaitent inscrire leur enfant. (du CE2 au CM2)

Jeudi 18 septembre photos de classe et photos individuelles/fratries

Mardi 30 septembre 18h30 : AG de l'association des parents d'élèves : On compte sur votre présence !

Vendredi 10 octobre 16h30 : Marché d'automne et spectacle de chants avec tous les élèves dans la cour.

Jeudi 16 octobre toute la journée, Manifestation ELA (course solidaire)

Du 17 novembre au 28 novembre : festival du livre avec la librairie MARTELLE.

Jeudi 27 novembre à partir de 16h45 Rencontre parentsenseignants des PS, MS, GS, CP/CE2

Vendredi 28 novembre à partir de 16h45, rencontre parents-enseignants des CE1, CM1, CM2

Vendredi 5 décembre de 16h30 jusque 17h30 Classes ouvertes pour les familles dans les classes de leur(s) enfant(s).

Vendredi 12 décembre, MARCHÉ DE NOËL

Jeudi 18 décembre : Célébration de la nativité de la PS au CM2, les parents sont invités et les bienvenus

Lundi 2 février 16h30 Chandeleur : vente de crêpes faites par les parents.

ÉCOLE SAINT-JACQUES 8 RUE ROBERT PIERRE – 80000 AMIENS - TEL 03 22 91 78 57 – MAIL stjacques@udogecs.fr

Vendredi 13 février Carnaval à l'école

Vendredi 20 mars MARCHÉ DE PRINTEMPS

Vendredi 27 mars 2025 de 16h30 à 17h30 classes ouvertes pour les familles dans les classes de leur(s) enfant(s)

Jeudi 9 avril, célébration de PÂQUES de la PS au CM2, les parents sont invités et les bienvenus.

<u>VENDREDI 26 et SAMEDI 27 JUIN 2026 FÊTE DE L'ÉCOLE</u>

Mardi 30 juin Fête des CM2 avant le départ au collège!

Jeudi 2 juillet Journée pédagogique : garderie assurée par les ASEM. Fermeture des portes de l'école à 17h30

Informations diverses

Les aides pédagogiques complémentaires (APC)

(Soutien en petit groupe pour les enfants ayant besoin d'un « coup de pouce », aide méthodologique, aide aux devoirs ou activité complémentaire)

Les aides pédagogiques débuteront à partir du lundi 9 septembre 2024, jusqu'au 23 mai 2025.

<u>Vous avez une feuille à compléter dans le cahier de liaison de votre enfant à ce sujet.</u>

Les devoirs

A partir du CP, les parents vérifient que le travail du soir est effectué quotidiennement et que les leçons sont parfaitement apprises.

Le cahier de liaison et l'agenda

L'agenda doit être vu tous les soirs. Tous les courriers ou mots écrits dans le cahier de liaison doivent être signés. Merci de respecter les délais pour les coupons à rendre ainsi que pour les règlements.

Les horaires et les retards

Dès l'ouverture des portes à 8h15, les enfants vont dans la cour. Il vous est donc demandé de déposer vos enfants à la porte avant 8h30 et avant 13h45. Il est très important que votre enfant soit à l'heure le matin car les apprentissages dans toutes les classes commencent à 8H30. L'école exceptionnellement ouvrira la porte à 8h45 pour les retardataires et après ça sera à 13h30.

L'après-midi, l'école ouvre entre 13h30 et 13h45 pour les externes. L'école ferme ses portes à **18h30 précises**

L'étude et la garderie

Les élèves de la PS à la GS vont à la garderie le soir à partir de 16h45. Les élèves à partir du CP vont à l'étude de 16h45 à 17h30.

<u>Aucun départ à l'intérieur de ces horaires est possible pour les élèves en étude</u>. Si vous devez venir chercher votre enfant exceptionnellement lors de l'étude, veuillez nous prévenir au préalable.

Les absences

Merci d'envoyer un message sur Klassly pour signaler l'absence de votre enfant (ou mail ou tel entre 7h45 et 8h15) et de prendre contact le plus vite possible avec l'enseignant pour obtenir le travail non fait, ainsi que les devoirs donnés.

Les sorties exceptionnelles pendant les horaires d'école

Les élèves peuvent quitter l'établissement pendant les horaires de cours sous réserve d'en avoir informé l'école. Un adulte de l'équipe éducative ira chercher l'élève dans la classe, il vous est demandé d'attendre à l'extérieur de l'école.

La collation du matin

La collation matinale pour les classes maternelles est autorisée sous la responsabilité de l'enseignante qui vous expliquera la démarche à suivre. Les élèves de classes élémentaires seront autorisés à une légère collation lors de la récréation du matin en raison de l'horaire de sortie et de départ à la cantine. Toutefois, nous vous demandons de veiller à ce que celle-ci ne soit pas excessive et composée essentiellement de fruits ou de produits laitiers. Pensez à ce que chaque enfant ait une petite gourde d'eau dans le cartable remplie pour la journée.

ATTENTION! Les parents laisseront le soin aux enseignants de régler les incidents ou conflits survenus entre les enfants dans l'enceinte de l'école.

La culture religieuse

Elle fait partie intégrante de tout ce qui se fait, de tout ce qui se dit, de tout ce qui se vit dans nos établissements. La culture religieuse, le « vivre ensemble » y sont proposés, sous forme ludique et dans le respect de chacun. Les élèves de CE1 travailleront avec le fichier « Zou » et ça sera « Anne et Léo » pour les élèves du CE2 au CM2.

Don François notre prêtre référent interviendra dans les classes de temps en temps au moment de la rentrée, de l'Avent et de Noël, du Carême et de Pâques.

L'inscription au catéchisme

Se fait à partir du CE2. La réunion d'inscription aura lieu le lundi 15 septembre de 18h30 à 19h30 (vous aurez un rappel sur feuille)

Les vêtements

Il est conseillé de marquer les vêtements au nom de son enfant. Les vêtements non marqués et non récupérés seront donnés à des associations à chaque vacances

De plus nous souhaitons que les enfants viennent à l'école avec une tenue appropriée (pas de haut trop décolleté et trop courts, de jupe et shorts trop courts)

Hygièn

Merci de vérifier régulièrement la tête des enfants pour lutter contre les poux. Une hygiène de vie est indispensable afin d'assurer le respect et le bien-être de chacun : sommeil, hygiène corporelle et propreté. Les enfants laveront leurs mains très régulièrement avec du savon ou du gel hydro alcoolique.

Le secrétariat

Mme Béatrice Foulon, est présente pour le secrétariat et la facturation le mardi et vendredi après-midi (de 13h30 à 17h30)

La direction

Madame Damiens enseigne en classe de PS le lundi, mardi et vendredi, vous pouvez la joindre de 8h à 8h15, de 12h à 13h30 et de 16h30 à 17h30; ou bien le jeudi toute la journée. Vous pouvez aussi envoyer un mail.

Tickets exceptionnels

Il est demandé de donner le versement des tickets exceptionnels pour la cantine ou la garderie <u>dans une enveloppe nominative</u>. Merci de le prévoir 48 h avant le jour souhaité.

Le site de l'école et Klassly

Vous retrouverez ces informations sur notre site (ecolestjacques.fr). Pensez à y aller car vous aurez les actualités de l'école et les informations pratiques.

Toutes les enseignantes vous donneront un mot de passe pour télécharger l'application **Klassly** qui est une application fiable et pertinente pour permettre à chaque enseignante de partager la vie de la classe facilement avec l'ensemble des familles de sa classe dans un cadre de confiance respectueux de la vie privée (conformité RGPD). De plus Madame Damiens grâce à cette application enverra les informations importantes à toutes les familles.

L'école a un compte public Instagram « ecole.st.jacques.amiens » pour faire connaître notre école. Vous verrez des photos de groupes avec quelques articles pour montrer les activités de l'école.

Pensez à aller aussi sur le site de l'école